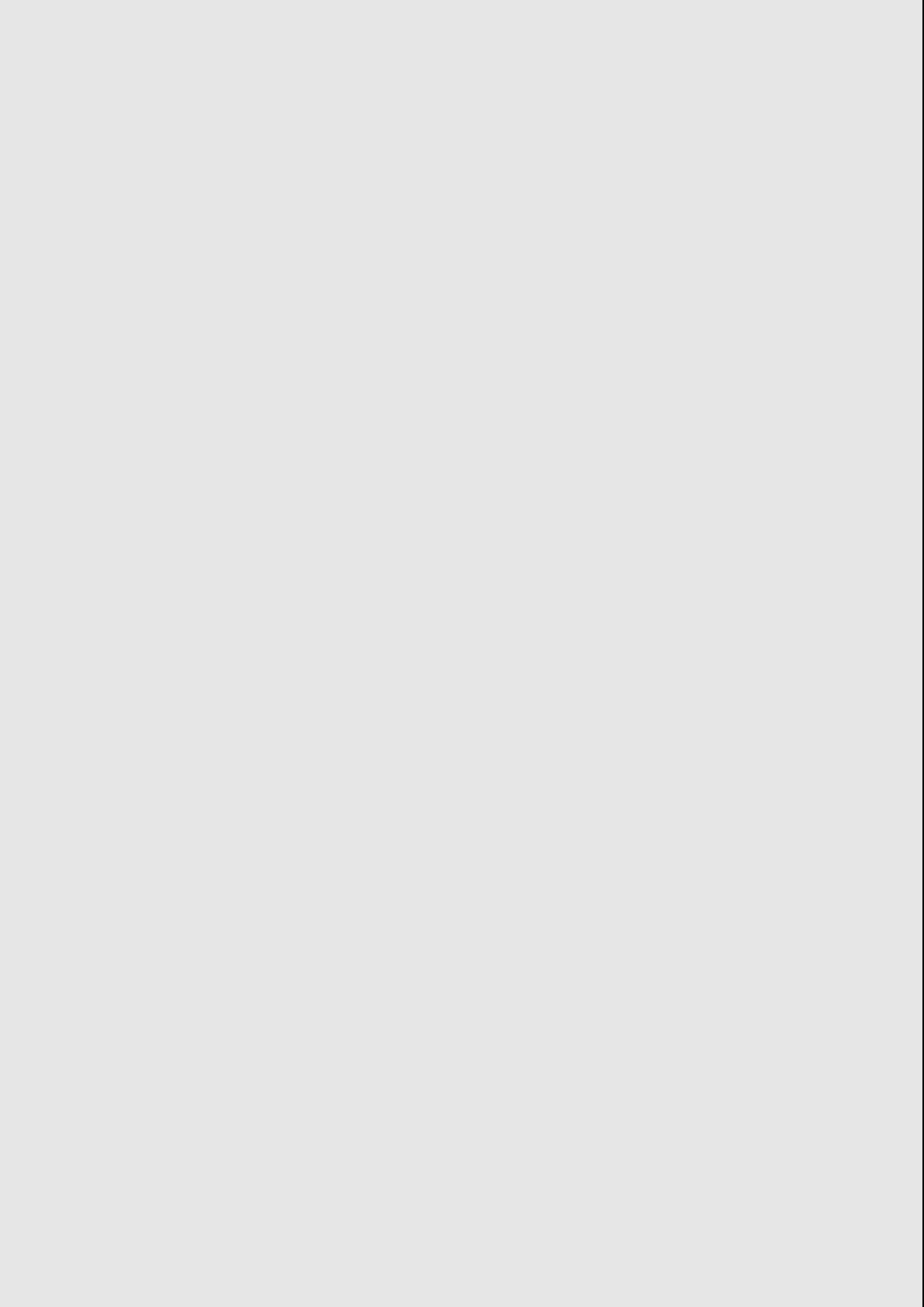




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

L'ENTREPRISE DES ENTREPRISES !





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

L'ENTREPRISE DES ENTREPRISES !



DES ANNÉES EXTRAORDINAIRES !

**AU REVOIR LES AMIS.
VOUS ME MANQUEREZ !**

D'un coup d'un seul, j'en prends conscience : c'est le dernier, l'ultime éditorial à rédiger pour accompagner le rapport des activités de notre Fédération. J'ai un peu, beaucoup, passionnément d'émotion et je l'écris en premières lignes : avec vous toutes et tous, membres, collègues, amis de notre association patronale, j'ai passé des années extraordinaires.

Je vais maintenant transmettre le flambeau après 22 ans de présidence, non sans quelques constats, quelques expériences et une sélection de recommandations.

LES CONSTATS

Notre profession est d'une grande noblesse. Bâtir, concrétiser des projets, coordonner, ordonner, exécuter et pour quoi pas voir plus loin que le bout de son nez sont des actes humains à très haute valeur ajoutée.

Il en faut du courage, des compétences, des acquis et des certitudes pour répondre aux pouvoirs adjudicateurs, qu'ils soient privés ou publics ! Tout au long de ces décennies passées à la direction de notre Fédération, j'ai pu observer une triple évolution : technique, administrative et financière.

On ne remplit plus une soumission comme au bon vieux temps des poignées de main. Il faut comprendre les normes, respecter la forêt législative, satisfaire aux exigences financières et augmenter sans cesse la qualité des dossiers d'appels d'offres pour espérer remporter un marché ! Les patrons, les cadres, les collaboratrices et les collaborateurs des entreprises du gros œuvre ont aujourd'hui, et presque chaque jour, de nombreux défis à relever. Leur mérite est immense et je leur adresse un très grand coup de chapeau.

LES EXPÉRIENCES

Année après année, frayeur et entrepreneur sont davantage qu'une rime : la peur de la page blanche à chaque mois de janvier influence fortement les comportements et les décisions. En

fonction de la conjoncture, du climat, du vent politique aussi, les premières soumissions indiquent souvent la tendance annuelle et c'est d'abord comme cela qu'il faut comprendre parfois les soubresauts des prix lors du retour des offres avant le printemps.

Après, quand la marche des affaires reprend vie et que le rythme des chantiers s'accélère, les entreprises retrouvent confiance et détermination ; elles sont de plus en plus partenaires des adjudicateurs dans un contexte neuchâtelois souvent rétréci par le manque d'argent.

Une autre évidence saute aux yeux au fil des ans qui passent : malgré les crises économiques et financières, les autorités de la Confédération, du canton et des communes ont toujours des perspectives à réaliser et des investissements à consacrer. Sans le décréter, elles jouent un rôle anticyclique, certes parfois trop modeste, qui permet à nos entreprises de conserver travail et emplois.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Je l'écris avec beaucoup d'humilité, je crois pouvoir laisser une place enviable au futur président de notre Fédération. Le sillon est creusé, le chemin est tracé, l'équipe en place est compétente et motivée et la solidité de notre solidarité associative n'est plus à démontrer.

Plusieurs chantiers, ouverts en permanence, devraient permettre à nos métiers d'assurer encore mieux leur durabilité d'ici à quelques années.

- Les réflexions pour répartir le travail douze mois sur douze sont en cours. Elles avancent à grands pas grâce à l'excellente collaboration qui prévaut entre les entrepreneurs et l'état-major des Ponts & Chaussées. Avec l'apport des villes et de Viteos autour de la table des négociations, nous devrions bientôt pouvoir mieux planifier le boulot chaque année.
- L'énorme travail accompli par notre Fédération pour développer et promouvoir sans cesse la formation et le perfectionnement professionnels est

à mettre en évidence. Il va de soi que nous poursuivrons toutes nos missions parce que nous savons depuis toujours que la force et l'intégration des jeunes dans nos professions sont une priorité absolue. Qui d'autre que notre association pour effectuer pareille tâche ?

- La bourse de l'emploi InterNeb, réalisation paritaire et solidaire, doit pouvoir perdurer ; elle est le gage de la stabilité et permet quand les vents sont contraires trois mois par année de lutter contre l'exclusion professionnelle et de conserver toutes les compétences et le savoir-faire des entreprises.
- Les franchises relations que nous entretenons avec les syndicats neuchâtelois doivent être relevées ici. Ensemble, en qualité de partenaires, nous pouvons maintenir intacts les acquis et les progrès sociaux que nous apportons au secteur économique du bâtiment et du génie civil. Il n'y a pas d'anicroche, mais au contraire une importante concordance de vue qui trouve des concrétisations pour lutter contre le travail au noir par exemple, pour veiller au respect des dispositions conventionnelles bien sûr et pour mettre en place enfin toutes les conditions requises pour assurer la sécurité sur les chantiers.

D'autres perspectives sont aussi réjouissantes et notre Fédération sera active pour apporter sa pierre à quelques magnifiques projets :

- À Microcity tout d'abord, chantier en cours confié à une entreprise générale hélas, pas d'ici de surcroît mais qui s'est engagée à œuvrer avec des entreprises neuchâteloises grâce aux engagements politiques passés entre l'Etat, les mandataires et nous.
- À l'évitement du Locle et de La Chaux-de-Fonds ensuite, lorsque les Chambres fédérales reconnaîtront l'urgence des travaux de génie civil à réaliser le long de la H2O, dans les Montagnes neuchâteloises.
- À la rénovation du CPMB encore, pour concrétiser d'ici à 2015, un partenariat

DEUX ENTREPRISES EN FÊTE!

EN 2010, DEUX ENTREPRISES ONT COMMÉMORÉ
DEUX ÉVÉNEMENTS D'UNE GRANDE IMPORTANCE
HISTORIQUE ET SYMBOLIQUE

public-privé novateur qui pèse plus de trente millions de travaux.

- Au TransRun enfin, pour lequel le souverain neuchâtelois exprimera, souhaitons-le, un avis positif l'an prochain lorsque les urnes démocratiques seront ouvertes.

REMERCIEMENTS

Vous l'imaginez bien et le comprendrez aisément : je ne peux tourner une page aussi importante de ma vie sans rendre un hommage appuyé aux membres du Comité, aux membres des commissions, à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'association qui ont partagé à mes côtés une si belle aventure humaine.

Il est difficile, voire périlleux, de citer nommément chacune et chacun au risque d'en oublier plusieurs et d'éveiller les susceptibilités. Mais il faut convenir que les plus proches de la Fédération, ces femmes et ces hommes qui m'ont côtoyé depuis avril 1989, méritent l'expression de ma plus vive gratitude.

Pour mener la barque de la FNE, un président, quel qu'il soit, doit pouvoir compter sur de solides structures associatives. Elles évoluent à Colombier, comme elles existaient auparavant à la rue de la Serre à Neuchâtel lorsque nous étions membres de la Chambre du Commerce, ou à la rue de Tivoli à Serrières entre 1992 et 1999.

Je remercie les anciens secrétaires généraux, Pierre Matile et David Corvalan, ainsi que Lionel Vuilleumier, ancien collaborateur technique. Avec eux, nous avons pu renforcer les collaborations paritaires et développer nos offres de formations professionnelles.

Le mot de la fin ira à l'équipe actuelle. À Monique Donzé, fidèle, loyale, dévouée, véritable mémoire de notre institution patronale. À Yann Maillot, qui relève avec fougue et motivation les défis nouveaux posés à notre Fédération au plan des apprentissages, du perfectionnement professionnel et de la sécurité sur les chantiers. À Jean-Claude Baudoin enfin, mon ami. Je garde pour moi, à sa demande, d'autres compliments qu'il mérite mille fois.

J'ai presque terminé. Mais pas tout à fait : j'écrirai encore ceci en lettres d'or :

Bonne chance, futur Président !

N'oublie jamais l'essentiel : l'impartialité.

Et si tu dois rester en place aussi longtemps que moi, c'est à-dire jusqu'en 2033, remercie après chaque séance les membres du Comité qui seront tes premiers soutiens.

Au revoir les amis. Vous me manquerez.

Michel Favre

Président de la FNE d'avril 1989 à juin 2011

Les deux entreprises ont organisé de nombreux rendez-vous tout au long de l'année 2010; à chaque fois la FNE a pu être associée aux festivités.

Merci et bravo!

LES 125 ANS D'ARRIGO & CIE SA



LES 100 ANS DE BIERI & GRISONI SA



UNE BOURSE SOUS HAUTE INFLUENCE!

EN UN COUP D'OEIL...

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Francs	385'000	570'000	296'500	220'000	36'000



La bourse de l'emploi InterNeb n'a pas croulé sous le boulot l'hiver écoulé. Les raisons sont climatiques et économiques :

- grâce à des conditions météorologiques clémentes entre les mois de janvier et mars, les entreprises ont pu continuer le travail sur les chantiers, seulement interrompus pour la plupart par les vacances hivernales;
- la marche des affaires est bonne depuis plusieurs semestres si bien que d'une manière générale le personnel fixe des entreprises est complètement occupé.

Pour les statistiques, les tendances illustrent les commentaires et les réflexions paritaires. Entre les deux hivers les plus récents, voici l'évolution en quelques chiffres clé :

HIVER 2009 / 2010

- 11 entreprises ont eu recours à InterNeb; elles ont eu droit à 886 jours d'indemnités.

HIVER 2010 / 2011

- 6 entreprises ont eu recours à InterNeb; elles ont eu droit à 148 jours d'indemnités.

Pour mémoire, afin d'assurer la pérennité de la bourse de l'emploi, InterNeb peut octroyer au maximum à chaque employeur qui recourt à ses services trois fois le montant des cotisations versées chaque année et constituées de la part patronale et de la part du travailleur.

A contrario, l'employeur qui ne recourt pas à InterNeb reçoit un bonus, sous la forme d'une restitution d'argent proportionnelle au montant de sa cotisation annuelle. Ce bonus atteint 0,1% de la masse salariale sur laquelle la cotisation annuelle due est déterminée.

Enfin, ultime rappel, la bourse de l'emploi InterNeb est gérée de manière paritaire par la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs et Unia. Ouverte depuis 2001 sans discontinuer, elle poursuit toujours trois buts prioritaires :

1. éviter les licenciements dans le secteur de la construction et du génie civil;
2. garder les travailleurs sous contrat afin d'éviter la perte de savoir-faire par les entreprises;
3. lutter contre le chômage hivernal, contre l'exclusion professionnelle et contre le travail au noir.

RÉPARTITION DU TRAVAIL ET PLANIFICATION DES CHANTIERS

UN BON MOIS DE... MIEUX!



Étaler le travail douze mois sur douze, planifier, coordonner : ces quelques verbes illustrent la volonté de la FNE de poursuivre la collaboration avec l'Etat, les villes et Viteos pour mieux répartir les soumissions et les adjudications de génie civil tout au long de l'année.

La Commission de coordination nommée par le Conseil d'Etat et présidée par l'ingénieur cantonal a tenu plusieurs séances en 2010. Elle a bouclé une première étape par la détermination des contraintes dans ce domaine qui sont de trois ordres :

- économique (niveau d'investissement des collectivités publiques);
- climatique (hiver rude ou clément);
- financier (vote des budgets, comptes de fonctionnement des collectivités, endettement).

Pour résoudre cette équation à plusieurs inconnues encore, une première option est à l'étude : celle qui consiste à créer une plate-forme d'échanges d'informations et de données électroniques entre les divers pouvoirs adjudicateurs. Savoir que Viteos et les Travaux publics d'une entité communale par exemple planifient ensemble un chantier permettront à une multitude d'acteurs de gagner en efficacité, de la soumission jusqu'à l'exécution du travail.

Pour le début de l'année 2011, il apparaît en tous les cas que plusieurs collectivités publiques (les trois villes, l'Etat et Viteos en particulier) ont réussi à avancer d'un bon mois l'envoi des soumissions aux entreprises.

Dans le monde idéal que la FNE imagine, voici le but final à atteindre :

- d'octobre à décembre de chaque année, envoi des soumissions et adjudication des travaux de génie civil pour le premier semestre de l'année suivante;
- dès lors que les fenêtres météorologiques permettent aux entreprises de réaliser leurs travaux dans des conditions acceptables et acceptées, ouverture des chantiers sans restriction dès le mois de janvier, à tout le moins le long du Littoral.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNELS



MACHINISTES

Tout au long de la période sous revue, trois cours de base et de perfectionnement professionnels ont été mis en place afin de répondre aux demandes des candidats. Pour rappel, un permis de machiniste est nécessaire dans le

canton de Neuchâtel depuis le 1^{er} janvier 2009 pour toutes les machines d'un poids supérieur à 5 tonnes.

GRUTIERS

Cette année, 17 grutiers ont obtenu leur permis de grutier définitif; 8 pour la catégorie B (grue de chantier) et 9 pour la catégorie A (grue mobile).

Il est important de noter que, depuis cette année, il est devenu obligatoire de posséder un permis de grutier - catégorie A - pour travailler sur des camions munis d'une grue de déchargement de plus de 22 m. de flèche ou 400'000Nm.

EXAMENS MACHINISTES 2010

77 personnes évaluées dans les catégories suivantes

Catégories	Réussites	Echecs
M2 Pelle retro	41	2
M3 Pelle chargeuse	19	7
M6 Rouleaux	17	3

RÉSULTATS DES EXAMENS POUR L'OBTENTION DU CFC DE MAÇON ET CONSTRUCTEUR DE ROUTES, ANNÉE 2009-2010

	Maçons	Constructeurs de routes
Réussite	12 (1 échec partiel et 1 complet)	2 (échecs en pratique)
Effectif des candidats	14	4 (+ 1 AFP, réussi)

EFFECTIF DES APPRENANTS MAÇONS ET CONSTRUCTEURS DES ROUTES, ANNÉE 2009-2010

Année	Maçons	Constructeurs de routes
1 année	15	8
2 année	15	5
3 année	15	8

CONDUCTEURS D'ÉLEVATEURS

Un cours de deux jours a permis d'accueillir 16 personnes et une autre personne qui a repassé les examens. Au final, 15 personnes ont reçu le permis de cariste délivré par l'Association suisse de formation en logistique (ASFL)

ART. 32

En septembre 2010, 15 constructeurs de routes et 8 maçons ont commencé leur seconde année; ils se présenteront dès le mois de mai 2011 aux examens finaux pour l'obtention de leur CFC.

CONCOURS SUISSE DE MAÇONNERIE

Un grand bravo à Valentino Piepoli (Arrigo & Cie SA), qui durant l'année 2010 a réussi à se qualifier successivement lors de

- l'éliminatoire régionale de Martigny,
- l'éliminatoire national de Saint-Gall
- pour atteindre finalement la finale Suisse qui s'est tenue en février 2011 à Lucerne.

LE SALAIRE DES APPRENTIS : UN HAUT NIVEAU !



VALENTINO PIEPOLI LORS DE LA FINALE SUISSE DE LUCERNE

Progressant de concours en concours, M. Piepoli n'a malheureusement pas réussi à rattraper son retard; il a décroché la 6^e place au classement final.

A la suite de ces bons résultats, 8 apprentis de 1^{ère} année et de 2^e année ont manifesté de l'intérêt pour les futurs concours de maçonnerie. Cet engouement a une conséquence : nous devons procéder à une sélection pour ne garder, en définitive, que quatre compétiteurs.

SÉCURITÉ

Un cours de « rafraîchissement » aux 1^{er} secours d'une demi-journée a permis à onze collaborateurs de se remémorer l'essentiel : comment donner l'alarme ou sécuriser un lieu d'accident ?

En 2010, il n'y a pas eu de cours EDEX; la SSE souhaite en effet organiser de tels cours en début d'année et non plus en automne (novembre).

Afin de sensibiliser et approfondir la sécurité des travailleurs, 150 visites de chantiers ont eu lieu durant l'année 2010. D'une manière résumée, le niveau général est correct. Il est malheureusement trop fréquent de voir encore des chantiers où les EPI ne sont pas portés, tout comme les échafaudages qui ne sont pas posés à temps...



Dans le secteur principal de la construction, les apprentis méritent ce qu'ils gagnent. Voici les recommandations de la FNE pour 2010 et 2011.

SALAIRES DES APPRENTIS EN CHF

Les trois premiers mois		
	500.-	par mois
1 ^{ère} année, dès le 4 ^e mois	6.-	par heure
	1'056.-	par mois
2 ^e année	8.-	par heure
	1'408.-	par mois
3 ^e année	12.-	par heure
	2'112.-	par mois

Droit aux vacances

6 semaines de vacances payées par année

13^e salaire

Les apprentis ont droit à un 13^e salaire, conformément aux dispositions conventionnelles nationales.

CAPA'CITÉ 2010

UN MAGNIFIQUE SYMBOLE

POUR UNE VILLE QUI FÊTE MILLE PRINTEMPS !



Pour la troisième fois en cinq ans, à l'enseigne de la formation professionnelle, Capa'cité a donc occupé le terrain. La plus récente édition date du mois de septembre 2010. Elle a eu lieu au cœur de la Ville de Neuchâtel, entre le 6 et le 11 septembre. Elle avait pour thème : « Connectez-vous ! ».

Une semaine durant, comme en 2006 et en 2008, les jeunes de 8^e et 9^e années (au nombre de 4'712 au total), leurs familles, les enseignants, les formateurs, les entreprises et la population ont pris la rue d'assaut pour témoigner de la richesse des métiers et de la valeur de la formation professionnelle duale en Pays neuchâtelois.

Huit « villages » sont restés ouverts douze heures par jour, entre 8 et 20 heures du lundi au samedi. Partout,

les quelque 1'012 apprentis ont bossé en public; ils ont fait valoir leurs compétences et leur motivation.

Au fil des ans les métiers évoluent, comme changent la technologie et les moyens de communication. On a pu le vérifier avec bonheur au Village Bâtiment & Construction, érigé rue du Concert, adossé à l'Hôtel-de-Ville. Dans une véritable fourmilière, près de 300 apprentis des métiers du bâtiment et du génie civil, avec la collaboration magnifique du CPMB, ont su démontrer leur talent et tenir la foule en haleine. Pour 2010, le Village Bâtiment & Construction a dédié sa semaine de formation à l'eau, au Seyon, à ce magnifique symbole de la Capitale qui fête en 2011 ses mille printemps.

D'immenses remerciements à nos donateurs, à nos formateurs, à toutes

les associations professionnelles composées de bénévoles et de « mordus » qui mouillent leur maillot pour les jeunes et la pérennité de nos professions, aux écoles professionnelles du CPLN au CPMB.

Sans elles, sans eux, sans vous, rien et rien, zéro, pas de manifestation et bien pire encore : pas de formation duale !

En 2012, Capa'cité remontera à La Chaux-de-Fonds. Pour y vivre une quatrième édition.



DEUX PERSONNES POUR OBSERVER!



Les commissions paritaires des métiers du bâtiment ont passé aux actes en 2010 : elles ont engagé à compter du 1^{er} octobre deux contrôleurs des chantiers à l'enseigne d'une nouvelle entité juridique, en l'occurrence l'Association neuchâteloise pour le contrôle des conditions de travail (ANCCT).

LES MISSIONS

- observer l'application des conventions collectives des métiers du bâtiment
- contrôler les travailleurs détachés;
- veiller à l'application de toutes les dispositions relatives au droit du travail.

LES CONTÔLEURS

- **MONICA PAZ**, Cortaillod
Dessinatrice en génie civil
Poste à 60 %
- **MICHEL RUEDIN**, Le Landeron
Menuisier
Poste à 100 %

CHANTIERS SOUS HAUTE SURVEILLANCE

LE RESPECT DES CONVENTIONS

GARANTIT LA LOYAUTÉ

DE LA CONCURRENCE

Les chantiers sous haute surveillance dans nos contrées républicaines. Patronat et syndicat mettent tout en œuvre pour veiller à l'application des diverses conventions collectives de travail, application qui garantit la loyauté de la concurrence.

Ainsi, les deux contrôleurs des chantiers engagés depuis octobre 2010 peuvent fournir un premier bilan.

EXERCICE 2010 / 2011 (SIX MOIS)

Nombre d'entreprises contrôlées	105
Nombre de travailleurs contrôlés	311

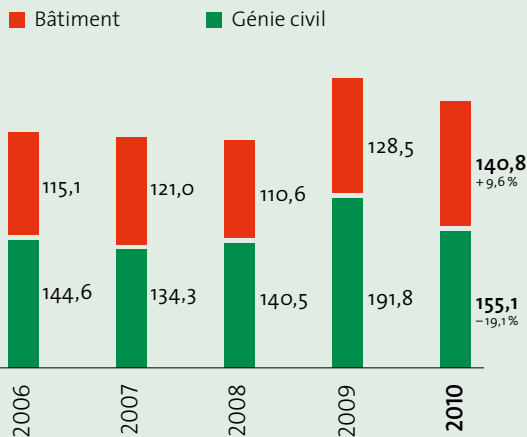
CONSTATS

Travail le samedi, sans annonce préalable	2
Travailleurs au noir	22
Sur un engin, sans permis de machiniste	7
Salaires non conformes aux normes conventionnelles	6

UN APERÇU DE LA CONJONCTURE EN 2010

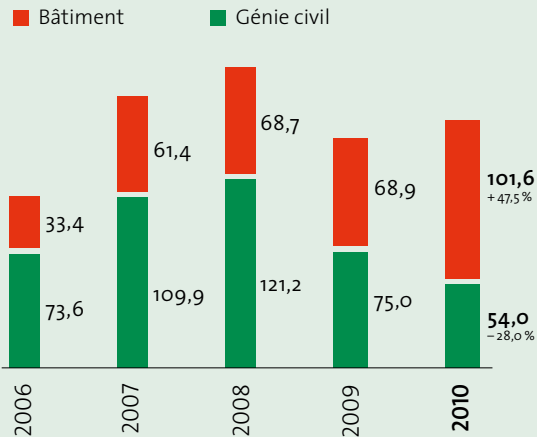
CHIFFRES D'AFFAIRES DE JANVIER À DÉCEMBRE

En millions de francs



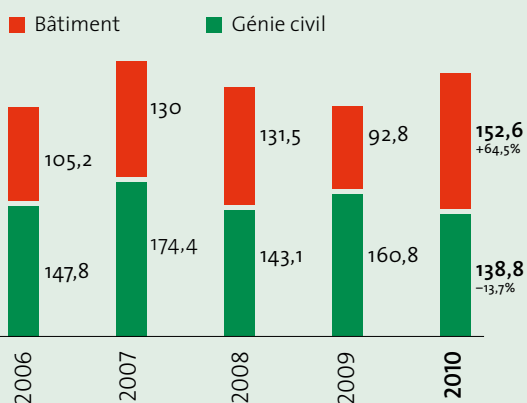
RÉSERVES DE TRAVAIL AU 31 DÉCEMBRE

En millions de francs



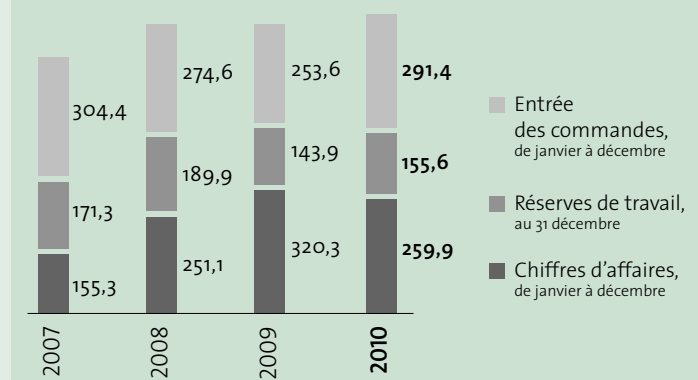
ENTRÉE DES COMMANDES DE JANVIER À DÉCEMBRE

En millions de francs



BILAN ÉCONOMIQUE EN 2010

En millions de francs



PERSONNEL SELON STATUT

Fin décembre 2010

Total	Suisse	Etranger
1'028	320	708

PERSONNEL PAR FONCTION / CLASSE DE SALAIRE

Fin décembre

	Total	Admin.	Contrem.	CE	Q	A	B	C	App.	Autres
2008	1'217	181	80	104	120	296	292	65	68	11
2009	1'246	145	84	105	122	327	315	65	64	19
2010	1'028	121	77	79	113	266	249	48	65	10

COMPARAISON DES SALAIRES MENSUELS MOYENS PAR CLASSE, DE 2002 À 2010

(sans frais, allocations familiales et 13^e salaire) en CHF.

	Contremaître	C.E.	Q	A	B	C	Moyenne salaire CN (sans contremaître)
2002	6'820.00	5'839.00	5'266.00	5'162.00	4'700.00	4'174.00	5'086.00
2010	7'444.00	6'465.00	5'756.00	5'701.00	5'272.00	4'741.00	5'581.00

UNE GRANDE PREMIÈRE ENTRE L'ÉTAT ET LE PATRONAT !



UN PEU D'HISTOIRE

Construits pour la plupart dans les années septante, les bâtiments du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB) à Colombier ont en effet besoin d'importants travaux de rénovation. Compte tenu de la situation des finances de l'Etat et de la nécessité d'effectuer les travaux de rénovation au plus vite, le Conseil d'Etat octroie un droit de superficie à une fondation, sans but lucratif, créée par le Bureau neuchâtois des métiers du bâtiment (BNMB). Cette solution nouvelle de partenariat public-privé, portant sur l'investissement de 4,3 millions de francs à titre gracieux du secteur privé, rend possible la réalisation rapide des travaux de rénovation et renforce encore de manière importante l'engagement des associations professionnelles dans leur soutien à la formation.

Le Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du

bâtiment (CPMB) de Colombier est un centre de compétences reconnu de longue date, aux plans cantonal et intercantonal. Faisant partie des éléments clés du système de formation de notre canton, il permet de préparer une relève professionnelle de qualité pour les entreprises du secteur de la construction et des techniques du bâtiment implantées dans notre région. Ces dernières années, ses effectifs sont en augmentation et actuellement plus de 1.300 personnes fréquentent le CPMB pour

suivre des formations initiales, supérieures ou continues.

Les bâtiments qui abritent le centre n'ont pas toujours été entretenus comme ils auraient dû l'être. Depuis plusieurs années, d'importants travaux de rénovation auraient dû être entrepris, qui ont été reportés à plusieurs reprises en raison de la situation des finances de l'Etat. Aujourd'hui, ces travaux d'assainissement doivent impérativement être réalisés notamment pour des raisons de sécurité et de respect des normes sanitaires.



GRANDE PREMIÈRE DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL : L'ÉTAT ET LES ASSOCIATIONS PATRONALES SIGNENT D'UNE MÊME PLUME UN PARTENARIAT. OBJECTIF : RENDRE NEUFS ET MODERNES LES BÂTIMENTS DU CPMB À COLOMBIER.

LE GRAND CONSEIL A VOTÉ CE PARTENARIAT LE 25 JANVIER 2011. UN VOTE POSITIF QUI CONCRÉTISE POUR LE BNMB ET LA FNE UNE ANNÉE 2010 D'INTENSES RÉFLEXIONS ET NÉGOCIATIONS CONDUITES AVEC LE GOUVERNEMENT ET PLUSIEURS SERVICES DE L'ÉTAT.



PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ÉLABORÉ D'UN COMMUN ACCORD

Afin de rendre possibles ces rénovations indispensables dans les plus brefs délais, le Conseil d'Etat et les milieux professionnels concernés, regroupés au sein du Bureau neuchâtelois des métiers du bâtiment (BNMB), réalisent donc un partenariat public-privé élaboré d'un commun accord.

Concrètement, la solution proposée consiste à ce que l'Etat, propriétaire du terrain et des bâtiments, octroie un droit de superficie pour une durée de 30 ans à une Fondation sans but lucratif créée par le BNMB. La Fondation sera chargée de financer

et de mener les travaux selon les études et la planification existantes, dans le courant de l'année 2011 et jusqu'à fin 2015. Durant cette période, le CPMB poursuivra ses activités de formation et utilisera gratuitement les infrastructures. Dès le début 2016 et jusqu'en 2040, le CPMB paiera à la Fondation une location permettant à celle-ci de couvrir ses charges.

UN CENTRE D'EXCELLENCE EXEMPLAIRE

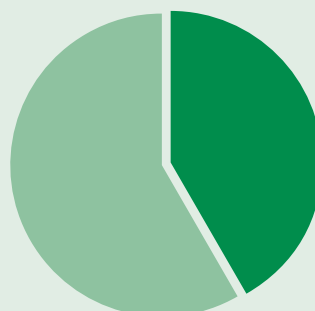
Le Conseil d'Etat veut également saisir l'opportunité de ces travaux de rénovation pour équiper le CPMB des technologies les plus novatrices en matière d'énergies renouvelables. Il veut ainsi en faire un centre

d'excellence exemplaire et partenaire des instituts régionaux de recherche en la matière, notamment le CSEM et Microcity. En complément à l'actuel chauffage à distance, alimenté par la combustion des déchets de VADEC, le recours à ces nouvelles technologies, essentiellement solaires, permettra de rendre le site du CPMB autonome du point de vue énergétique.

Cette solution nouvelle de partenariat public-privé rend possible la réalisation rapide des travaux de rénovation et renforce encore de manière importante l'engagement des associations professionnelles dans leur soutien à la formation.

LES TRAVAUX

Les étapes	
2011	500'000.00
2012	10'430'000.00
2013	7'490'000.00
2014	8'630'000.00
2015	4'750'000.00
	31'800'000.00



- Part de l'entretien différé
41,85% soit 13'310'000.00
- Part des travaux de rénovation y compris photovoltaïque
58,14% soit 18'490'000.00

COMPTES ANNUELS

2010

BILAN

En CHF	31.12.2010	31.12.2009
ACTIF	842'679.59	794'535.19
Liquidités	268'203.60	223'982.19
Débiteurs	133'803.98	128'419.41
Titres et prêts	90'668.01	215'130.59
Mobilier	4.00	2'003.00
Part immeuble BNMB	225'000.00	225'000.00
Prêt immeuble BNMB	125'000.00	125'000.00
PASSIF	842'679.59	794'535.19
Créancier et transitoires	107'511.42	59'824.63
Fonds formation professionnelle	462'000.00	462'000.00
Fonds amortissement bâtiment	47'000.00	47'000.00
Capital	226'168.17	225'710.56
<i>Solde initial</i>	225'710.56	225'061.26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	457.61	649.30

COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF	BUDGET 2011	COMPTES 2010	BUDGET 2010	COMPTES 2009
PRODUITS	665'000.00	665'529.23	629'000.00	659'651.43
Cotisations	400'000.00	416'339.00	380'000.00	402'079.00
Indemnités	230'000.00	229'563.75	215'000.00	228'955.55
Intérêts	4'000.00	3'766.56	4'000.00	3'996.52
Dons pour formation professionnelle	1'000.00	6'000.00	10'000.00	5'800.00
Produits divers	30'000.00	9'859.92	20'000.00	18'820.36
CHARGES	661'500.00	637'071.62	625'500.00	619'002.13
Part frais BNMB	470'000.00	451'054.20	445'000.00	427'144.27
Séances et délégations	80'000.00	79'051.85	70'000.00	68'697.52
Formation professionnelle	15'000.00	18'075.85	10'000.00	9'989.25
Promotions	3'000.00	2'740.00	1'000.00	10'000.00
Frais généraux	90'000.00	83'525.72	90'000.00	92'529.89
Amortissements	2'000.00	1'999.00	9'000.00	10'021.20
Impôts	1'000.00	625.00	500.00	620.00
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	4'000.00	28'457.61	3'500.00	40'649.30
Engagement capacité 2010		0.00		- 15'000.00
Engagement PPP - BNMB		- 28'000.00		- 25'000.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		457.61		649.30

NOS MÉTIERS SONT ATTRACTIFS, METTONS-LES À LA UNE !



Votre entreprise, toutes les entreprises responsables qui veulent continuer de relever le défi et répondre par la qualité aux critères des pouvoirs adjudicateurs publics et privés, doivent promouvoir la formation professionnelle. Le marché évolue, les exigences techniques aussi. Aujourd'hui plus qu'hier, sans relâche les métiers n'ont plus d'avenir. Il est de notre devoir de former et d'intégrer les jeunes au travail.

Dans tous les cantons, l'apprentissage dual est renforcé, l'intelligence manuelle recherchée. Les chantiers deviennent des lieux de compétences; l'entreprise assume beaucoup de risques, du projet à la réalisation. Pour cela, elle confie une identité à ses collaborateurs; elle développe aussi leur stimulation et valorise la motivation des jeunes dans leur carrière professionnelle.

A VOTRE SERVICE !

NOTRE FÉDÉRATION COMPTE **63** MEMBRES.
AU PLAN DES AFFAIRES, CES MÊMES MEMBRES
COUVRENT ENVIRON LE **90 %** DU MARCHÉ
NEUCHÂTELOIS DE LA CONSTRUCTION ET
DU GÉNIE CIVIL.

CONVENTION NATIONALE, AVENANT ET INTERNEB

Votre Fédération a une équipe formée pour répondre à vos requêtes et autres interrogations. La FNE possède toutes les statistiques économiques; elle offre des conseils juridiques et met en relation les Autorités politiques et ses membres.

Enfin, elle assiste et accompagne ses membres partout.

UN NOUVEAU MEMBRE D'HONNEUR !

Lors de la plus récente assemblée générale printanière de la FNE, aux Ponts-de-Martel, **SYLVAIN MERCATI** est monté à la tribune. Sous un tonnerre d'applaudissements, il a reçu le diplôme de membre d'honneur.

Patron de l'entreprise SETIMAC ÉTANCHÉITÉ SA, Sylvain Mercati a :

- siégé 17 ans à la table du Comité de la FNE;
- présidé la Commission de la Sécurité;
- présidé la Commission Paritaire Neuchâteloise (CPN) du secteur principal de la construction.

A travers ces quelques lignes, dans ce rapport 2010, nous lui tirons encore un grand coup de chapeau !

ADMISSION

Une « première » au sein de la FNE : elle accueille en qualité de membre l'entreprise **HiRe SA**, agence de placements pour personnel fixe et temporaire,

L'entreprise HiRe SA a deux adresses :

- à La Chaux-de-Fonds
- à Fleurier

SOUS LE TOIT DE LA FNE



COMITÉ DE LA FÉDÉRATION

Président	M. Favre	
Vice-président	J. M. Meroni	
Trésorier	P.-A. Bueche	
Membres	P.-Ph. Freitag	P. Pedimina
	Ch. Guinchard	X. Roulet
	U. Hübscher	

SECRETARIAT

Secrétaire général	J.-C. Baudoin
Responsable de l'office technique	Y. Maillet
Collaboratrice	M. Donzé

COMMISSION TECHNIQUE

Membres	R. Beaud, D. Conne, Ch. Guinchard, P. Pedimina, R. Ronchi, T. Rossetti
---------	--

LE BAS ET LE HAUT AU SEIN DE LA FÉDÉRATION

	Neuchâtel & Env.	Groupe des Montagnes
Président	R. Beaud	J. M. Meroni
Caissier	D. Conne	M.-J. Gogniat
Membres	C. Conrad O. Haussener V. Farine	P.-A. Bueche M. Notari

REMERCIEMENTS

La FNE à Colombier, c'est une belle équipe de trois personnes.
Mes remerciements vifs et appuyés à Monique Donzé et Yann Maillet.
Ils font tourner la baraque avec efficacité et loyauté.

Jean-Claude Baudoin
Secrétaire général

Concept graphique :
▶ **graffiti-communication.ch**

Impression :
IMPRIMERIE GASSER SA, Le Locle



**FÉDÉRATION NEUCHÂTOISE
DES ENTREPRENEURS**

Longues-Raies 13
2013 Colombier
Tél. 032 843 41 30
Fax 032 843 41 31
info@fne.ch
www.fne.ch

